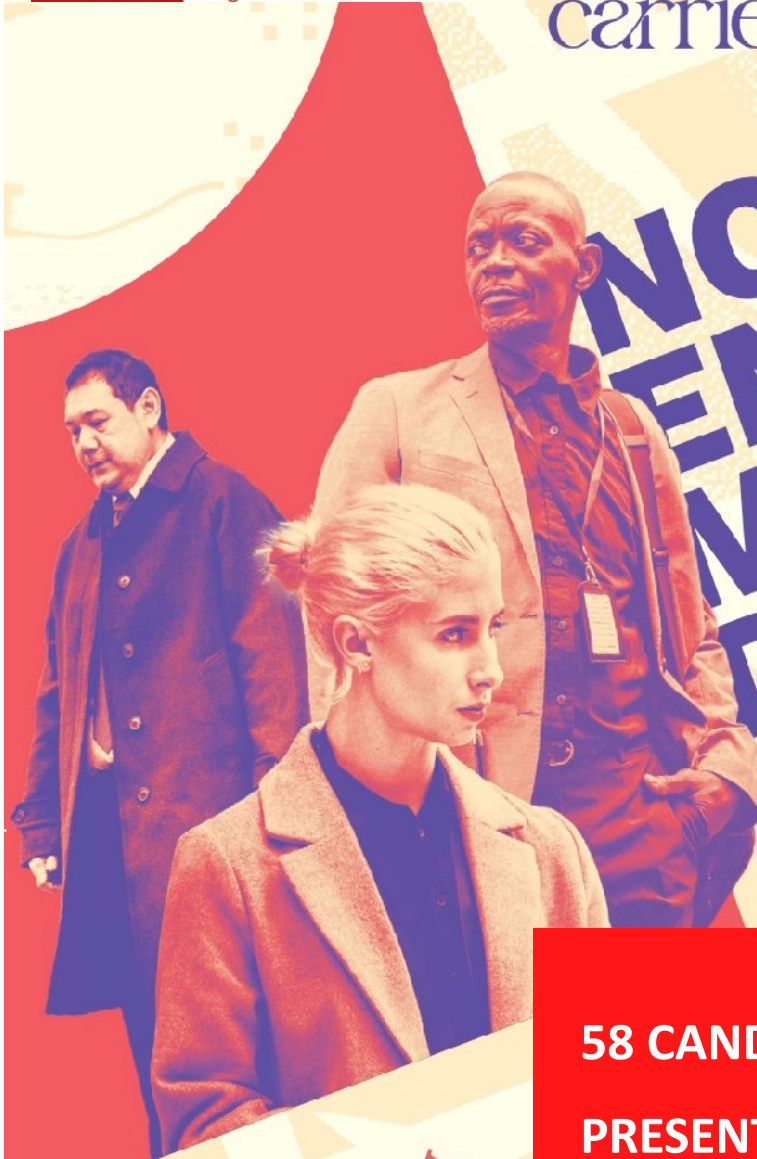




retraites,
salaires,
carrières :

**NOTRE
ENGAGE-
MENT
DOIT
PAYER**



8 DÉCEMBRE 2022
Élections professionnelles Fonction publique



**essentielle
pour nos droits
pour le service public**

**58 CANDIDAT-E-S EN CAP ET CST
PRESENTE-E-S PAR LA CGT ET L'UFICT
POUR DEFENDRE VOS DROITS
POUR UN SERVICE PUBLIC
MODERNE ET DE QUALITE**



8 DÉCEMBRE 2022

Élections professionnelles Fonction publique

JE VOTE
la
cgt

Pour nos carrières,
nos rémunérations,
nos retraites

Pour des élu-es
engagé-es
à nos côtés

Pour la
reconnaissance
de notre travail
et de nos
qualifications

essentielle pour nos droits
pour le service public



<https://ufictgrandreims.reference-syndicale.fr/>



DES ELECTIONS PROFESSIONNELLES AUX MULTIPLES ENJEUX

- QUALITE, ACCESSIBILITE ET CHAMP DU SERVICE PUBLIC
- REMUNERATION, CARRIERE, CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS
- LA DEMOCRATIE SOCIALE: LES CT ET CHSCT REMPLACES PAR LE CST

Le mandat syndical qui s'achève avec les élections professionnelles du 8 décembre 2022 aura été d'une intensité sans précédent.

En effet, il aura été marqué par :

► **La crise sanitaire de la Covid.**

► **La remise en cause du temps de travail et droits à congés** contre laquelle vous a été **1200 à vous engager** en signant la pétition diffusée notamment par les CGT et l'UFICT-CGT et plusieurs centaines à participer aux rassemblements.



► **La remise en cause du CAS (réduit à sa plus simple expression au profit du CNAS** portant préjudice à la proximité de l'action sociale en direction des personnels et son accessibilité.

► **Le développement de la précarité avec l'augmentation du nombre de contractuels.** Ceux qui ont un emploi permanent ont **une rémunération inférieure de 9% par rapport aux titulaires.** Et pour ceux sur emploi non permanent, elle l'est de 39% selon les propres chiffres de l'employeur.

VERS DE NOUVELLES ATTAQUES CONTRE LES AGENTS ET LE SERVICE PUBLIC

Exploitant les possibilités offertes par la loi Dussopt, la Présidente du Grand Reims n'entend pas en rester là. Sont à l'ordre du jour dans les semaines qui viennent et selon notre analyse: remise en cause du droit de grève, une prime IFSE individualisée variant pour le même grade, une prime annuelle ou CIA variable d'une année à l'autre, la poursuite de la précarisation des emplois...

POUR EVITER CETTE DEGRADATION DES CONDITIONS DE REMUNERATION ET DE TRAVAIL, ET DONC DU SERVICE PUBLIC, VOUS POUVEZ VOTER POUR LES 58 CANDIDATS CGT ET UFICT-CGT

- **Pour la CGT du GRAND REIMS: Laurence Chappellet, Christophe Doucède et Raynald Doucet.**
- **Pour l'UFICT-CGT du GRAND REIMS: Christophe Aubry, Karim Lakjaâ et Bruce Payen.**



LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

Compétences: toutes les décisions individuelles relatives à la carrière comme la révision du CREP, le refus de disponibilité ou détachement, le refus de titularisation, le licenciement, le refus du bénéfice d'un congé, en cas de double refus successifs d'une formation, les sanctions disciplinaires, en cas de rejet d'une troisième demande de mobilisation du compte personnel de formation (CPF), etc.

Qui vote ? Sont électeurs les fonctionnaires titulaires à temps complet ou à temps non complet en position d'activité, de détachement ou de congé parental dont le grade ou l'emploi est classé dans la catégorie représentée par la commission. Les fonctionnaires mis à disposition sont électeurs dans leur collectivité ou établissement d'origine. Les fonctionnaires en position de détachement sont électeurs à la fois au titre de leur situation d'origine et de leur situation d'accueil, sauf si la même commission reste compétente dans les deux cas. **Comment voter ?** Il s'agit d'un vote par catégorie A, B et C à l'urne sauf pour les agents des pôles, en formation, absents (voire avec la hiérarchie) ou en détachement.

NOS 14 CANDIDAT-E-S EN CAP C

CHAPPELLET Laurence, ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ÈRE CLASSE, Direction de l'urbanisme, de la planification, de l'aménagement et de l'archéologie

DOUCET Raynald, AGENT DE MAÎTRISE, Direction de la voirie, de la circulation et de l'éclairage public

JASPARD Robert, AGENT DE MAÎTRISE PRINCIPAL, Direction des moyens généraux et mobiles (DMGM)

TRICHET Laurent, ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2ÈME CLASSE, Direction de la voirie, de la circulation et de l'éclairage public

SCHANUS Julie, ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2ÈME CLASSE, Mission ville et territoire durables - fabrique des espaces publics

MARX Christopher, AGENT DE MAÎTRISE, Direction de la voirie, de la circulation et de l'éclairage public

TUPENOT Yannick, AGENT DE MAÎTRISE PRINCIPAL, Direction de la voirie, de la circulation et de l'éclairage public

DEPOIX Claudine, ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ÈRE CLASSE, DMGM

AUGUSTIN Yolette, ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ÈRE CLASSE, Direction de la relation et de la satisfaction usagers - engagement citoyen

LECOQ Boris, ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ÈRE CLASSE, Direction de l'eau et de l'assainissement

FEREZ Lydie, ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2ÈME CLASSE, Direction de la voirie, de la circulation

CASSETTA Pauline, ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ÈRE CLASSE, Mission des affaires juridiques

COUTREL Anthony, AGENT DE MAÎTRISE PRINCIPAL, Direction de la voirie, de la circulation et de l'éclairage public

DA SILVA Anabéla, ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2ÈME CLASSE, Direction des territoires

NOS 8 CANDIDAT-E-S EN CAP B

Bruce Payen, TECHNICIEN PRINCIPAL 2ÈME CLASSE, Direction de la voirie, de la circulation et de l'éclairage public

Tania Boucherie, RÉDACTEUR PRINCIPAL 2ÈME CLASSE, Direction de l'eau et de l'assainissement

Karine Gourmand, REDACTEUR PRINCIPAL 1ÈRE CLASSE, Direction de l'urbanisme, de la planification, de l'aménagement

Julien Radin, TECHNICIEN TERRITORIAL PRINCIPAL 1ÈRE CLASSE, Direction de la voirie, de la circulation et de l'éclairage public

Patricia Lejeune, REDACTEUR PRINCIPAL 1ÈRE CLASSE, C3C services urbains

Murielle Dockwiller, REDACTEUR PRINCIPAL 1ÈRE CLASSE, Direction de l'urbanisme, de la planification, de l'aménagement et de l'archéologie

Isabelle Pinot, RÉDACTEUR PRINCIPAL 2ÈME CLASSE, Direction de l'urbanisme, de la planification, de l'aménagement et de l'archéologie

Philippe Manca, TECHNICIEN TERRITORIAL PRINCIPAL 1ÈRE CLASSE, Direction de la voirie, de la circulation et de l'éclairage



NOS 8 CANDIDAT-E-S EN CAP A

Christophe Aubry, Ingénieur principal, Direction du développement économique

Florence Régnière, Attachée territoriale principale, Direction de l'eau et de l'assainissement

Karim Lakjaâ, Directeur territorial, Direction du développement économique

Sabine Sanchez Sanchez, Ingénieure, Direction de l'eau et de l'assainissement

Julien Thibault, Direction de la Police Municipale, de la tranquillité publique et de la sécurité civile

Corinne Cousinat, Ingénieure, Direction des systèmes d'information et des télécommunications

Sophie Line, Ingénieure principale, Direction des systèmes d'information et des télécommunications

Nicolas Jarosz, Attaché territorial, en position de détachement.

LA COMITE SOCIAL TERRITORIAL



Compétences: Le CST constitue la fusion du comité technique en charge des conditions de travail et du Comité Hygiène et Sécurité des conditions de Travail (CHSCT).

Qui vote ? Sont électeurs les fonctionnaires titulaires, les fonctionnaires stagiaires en position d'activité ou de congé parental, les agents contractuels de droit public ou de droit privé. **Comment voter ?** Il s'agit d'un vote à l'urne sauf pour les agents des pôles qui votent par correspondance, et les agents en formation ou absents.

NOS 28 CANDIDAT-E-S EN CST

CHAPPELLET Laurence, ADJOINT Direction de l'urbanisme, de la planification, de l'aménagement et de l'archéologie

LAKJAÂ Karim, Direction du développement économique

DOUCET Raynald, Direction de la voirie, de la circulation et de l'éclairage public

AUBRY Christophe, Direction du développement économique

JASPARD Robert, Direction des moyens généraux et mobiles (DMGM)

GOURMAND Karine, Direction de l'urbanisme, de la planification, de l'aménagement et de l'archéologie

TRICHET Laurent, Direction de la voirie, de la circulation et de l'éclairage public

SCHANUS Julie, Mission ville et territoire durables - fabrication des espaces publics

COUSINAT Corinne, Direction des systèmes d'information et des télécommunications (DSIT)

PAYEN Bruce, Direction de la voirie, de la circulation et de l'éclairage public

SANCHEZ SANCHEZ Sabine, Direction de l'eau et de l'assainissement (DEA)

LEJEUNE Patricia, C3C services urbains

DOCKWILLER Murielle, Direction de l'urbanisme, de la planification, de l'aménagement et de l'archéologie

AUGUSTIN Yvette, Direction de la relation et de la satisfaction usagers - engagement citoyen

LENOBLE Marie – Annick, DMGM

DEPOIX Claudine, Direction des moyens généraux et mobiles

FEREZ Lydie, Direction de la voirie, de la circulation et de l'éclairage public

DA SILVA Anabéla, ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2ÈME CLASSE, Direction des territoires

LECOQ Boris, Direction de l'eau et de l'assainissement

MARX Christopher, Direction de la voirie, de la circulation et de l'éclairage public

TUPENOT Yannick, Direction de la voirie, de la circulation et de l'éclairage public

DOUCEDE Christophe, Direction de l'eau et de l'assainissement

PINOT Isabelle, Direction de l'urbanisme, de la planification, de l'aménagement et de l'archéologie

LINE Sophie, DSIT

COUTREL Anthony, Direction de la voirie, de la circulation et de l'éclairage public

BOUCHERIE Tania, DEA

RADIN Julien, Direction de la voirie, de la circulation et de l'éclairage public

CASSETTA Pauline, Mission des affaires juridiques



BILAN 2018—2022 CGT ET L'UFICT-CGT

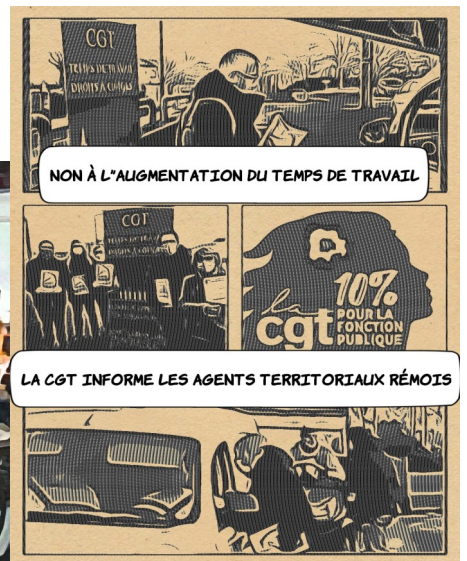
- ▶ LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC
- ▶ LA CRISE SANITAIRE COVID ET LA MISE EN PLACE DU TELETRAVAIL
- ▶ L'OCTROI DU RIFSEEP, DU CIA, DE L'ISFE INSALUBRITE, DE LA NBI
- ▶ L'EVOLUTION DU TEMPS DE TRAVAIL ET DES DROITS A CONGES
- ▶ LA PRECARITE ET DES CONTRATS DE PROJET
- ▶ LES REORGANISATION PERMANENTES
- ▶ LE VIDAGE ET LE DEPOUILLEMENT DU CAS
- ▶ LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL
- ▶ L'EGALITE FEMMES—HOMMES
- ▶ LES PROMOTIONS ET AVANCEMENTS DE GRADE
- ▶ LES DEMANDES DE RUPTURE CONVENTIONNELLE
- ▶ LE MAL ÊTRE AU TRAVAIL (Direction de la voirie, DRH, etc.)
- ▶ **NOTRE TRAVAIL PERMANENT D'INFORMATION SYNDICALE**

URGENCE VITALE

TOU·TE·S CONCERNÉ·E·S
TOU·TE·S MOBILISÉ·E·S

Où sont nos masques ?

COVID-19



Remise des 1200 pétitions

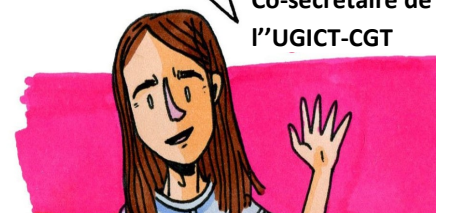


Les membres de la CGT en réunion



Le télétravail a exacerbé les inégalités femmes - hommes avec une forme d'assignation des femmes aux tâches domestiques

Sophie BINET,
Co-secrétaire de l'UGICT-CGT





CAHIER REVENDICATIF UFICT-CGT

POUR UNE FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET D'UTILITÉ SOCIALE

Notre pays souffre d'une détérioration continue de la qualité des Services Publics depuis 30 ans.

Un discours néolibéral sur la nécessité de déconstruire l'État s'est progressivement imposé dans l'espace public au point de bousculer les fondements du service public, prenant appui sur des poncifs comme la soi-disant « lourdeur » de l'administration, la « soutenabilité » de la dépense publique, et plus généralement le fonctionnaire « bashing ».

Pourtant, après la crise sanitaire, nul ne peut douter des besoins croissants de la population de Services Publics.

Face à la crise climatique, aux défis posés par le déploiement du numérique dans nos vies, aux enjeux d'accès aux Services Publics dans les territoires, les besoins sont massifs et démontrent toute la modernité de l'idée de Services Publics forts et protecteurs.

Qui d'autre que la puissance publique aurait pu répondre à la crise sanitaire ? Qui dispose des moyens réglementaires et budgétaires pour faire face aux enjeux climatiques ? Qui peut anticiper les bouleversements sociaux et sociétaux qui accompagnent le déploiement massif du numérique dans nos vies ?

Les enjeux de formation, d'éducation, de santé et d'accès aux Services Publics démontrent plus que jamais la pertinence de la Fonction Publique, et pourtant celle-ci est affaiblie chaque jour par une vision du service public qui consiste à programmer sa propre obsolescence et organiser son impuissance.

Nous sommes à un moment où les réformes structurelles de l'État sont à l'oeuvre et se succèdent les unes après les autres.

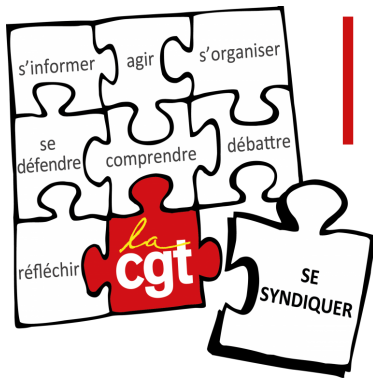
Ces réorganisations permanentes ont un sens et sont cohérentes : placer les communes, communautés urbaines ou d'agglomération, métropoles, régions, pays, continents, en outils pour renforcer la compétition des entreprises, des territoires, puisque le principe de concurrence est, selon les libéraux, le moyen de faire avancer la société.

À l'inverse, l'UFICT-CGT des Services Publics porte la vision d'un service public renforcé où les garanties statutaires apportées à chaque agent-e public-que vont de pair avec un service de qualité rendu à la population qui garantit la continuité et l'accessibilité du service, la neutralité et l'égalité de traitement.

Télécharger : <https://ufictgrandreims.reference-syndicale.fr/2022/11/cahier-revendicatif/>

SOMMAIRE

- P3** Introduction
- P6** **CHAPITRE 1** Une autre vision des Services Publics
- P12** **CHAPITRE 2** Réchauffement climatique versus développement durable : un enjeu central du monde du travail et des Services Publics de demain
- P15** **CHAPITRE 3** Assurer l'autonomie des collectivités territoriales, le financement des politiques publiques locales avec des cadres territoriaux engagés et responsables
- P19** **CHAPITRE 4** Pour une reconnaissance des qualifications et l'impératif d'une formation professionnelle continue de qualité, pour et par les valeurs du service public
- P23** **CHAPITRE 5** Pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes



Le syndicat est le lieu de Liberté permettant aux agents et cadres de s'organiser et agir pour faire valoir et obtenir des droits et avancées.



Être syndiqué-e à la CGT ouvre :

Droit de participer et de décider: La CGT fait le choix de la démocratie. Être citoyen dans le syndicat est au cœur de la vie syndicale : donner son opinion, débattre et participer à la prise de décision, s'impliquer dans la vie syndicale, y exercer des responsabilités si on le souhaite.

Droit de se former syndicalement: Chaque syndiqué a le droit de s'absenter 12 jours par an de formation syndicale. La CGT propose plusieurs types et niveaux de formation, de caractère général ou spécifique, ouverts à tous les syndiqués, qu'ils aient ou non des responsabilités syndicales.

Droit à l'information: La CGT dispose d'une presse confédérale dont l'objectif est d'être utile à la réflexion de chacun-e pour se forger son opinion, participer à l'échange collectif pour décider ensemble.

Pourquoi une CGT et une UFICT-CGT ? L'UFICT-CGT regroupe les cadres A, B et agents de maîtrise autour des questions spécifiques à ces catégories de personnels, notamment le management.

Pourquoi une cotisation syndicale ? La cotisation syndicale versée régulièrement par le syndiqué **matérialise l'appartenance à la CGT** et constitue un élément vital au financement de l'activité de toute la CGT, du syndicat jusqu'à la Confédération. Elle garantit son indépendance à l'égard du patronat et des pouvoirs publics. Elle donne droit à un crédit d'impôt de 66% de son montant.

POUR ADHERER: ufict.cgt@grandreims.fr <https://ufictgrandreims.reference-syndicale.fr/>

